

Brief Nr. 72

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Neues Berner Taschenbuch**

Band (Jahr): **12 (1906)**

PDF erstellt am: **24.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

tingue la charge de chancelier. Mais je suis plus que charmé que vous paroissés vouloir la refuser.

Les libraires de Londres sont bien expeditifs. Cela vous engagera toujours à faire diligence aussi.

Ne connoissés-vous pas Monsieur un livre imprimé à Londres en 1754 intitulé admonitions from the dead. Je l'ai vu annoncé dans les nouvelles littéraires de la Bibl. des sc. et des b^x arts. Sur le peu que j'en scai j'aurai fort envie de le traduire. Heidegger s'est chargé de le faire venir.

Je vous prie de remercier de ma part Mr. *Monro* de son souvenir et de lui faire agréer mes complimens. Sa dissertation est-elle arrivée? Ne parle-t-il rien de Mr. *Murray*?

J'ai l'honneur de vous envoyer 62 baches pour les N 1—96 des gazettes litt. de Gottingue en vous priant de me marquer ce que vous avés déboursé pour le port.

M^e M. et ma femme vous assurent etc. Comme vous êtes décidé Monsieur de rester en Suisse n'aurions-nous jamais le bonheur de vous voir avec M^e votre Epouse chés nous?

J'ai l'honneur de me dire etc.

Brugg ce 11 Oct. 1755.

Zimmermann.

72.

(Bern Bb. 49, Nr. 140).

Monsieur etc.

Voilà une très mauvaise traduction d'une piece très mal écrite. Je l'ai fait fort à la hate tant pour en être quitte d'autant plus vite que

pour éviter les inconveniens qui m'ont empêché d'expédier à tems la traduction des relations de Tranquebar. Je suis entièrement incapable de traduire quoi que ce soit en françois dès que cela doit être publié, mais si j'étois un des 40 de l'Académie et qu'on m'eût donné Muhlmann à traduire, également je n'en aurois fait qu'un tissu ridicule. C'est le stile le plus sot, le plus chirurgical que j'aie vu de ma vie, joignés à cela mon incapacité et jugés des charmes de ma traduction. J'espère que vous prendrés la peine Monsieur de la corriger vous même, car Mr. *Bertrand* (ne sachant pas l'allemand) n'en viendrait pas à bout.

J'ai l'honneur de me dire etc.

Brugg ce 13 Oct. 1755.

Zimmermann.

73.

(Bern Bb. 49, Nr. 143).

Monsieur etc.

Je n'ai point été en état de répondre plutôt à l'honneur de votre lettre du 17 Oct. J'ai fait de petits voyages, j'ai eu des occupations de toute sorte, et en dernier lieu des visites qui viennent de nous quitter aujourd'hui. Ce sont vos cousines *Zehender* de Wildenstein, de très aimables Dames qui arriveront à Berne demain au soir.

Mes traductions vous causeront bien de la peine. Je vous prie Monsieur de me pardonner mes fautes, ce qui ne m'empêchera point de tâcher de me perfectionner le mieux qu'il me sera possible.